

INSTITUT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE  
DES PÊCHES MARITIMES

La Tremblade, le 17 novembre 1980

Monsieur l'Ingénieur en Chef  
des Ponts et Chaussées  
Directeur Départemental de l'Équipement  
5, rue de la Cloche LA ROCHELLE

RÉFÉRENCE A RAPPELER :

842/IPM.3 - TX/PO

O B J E T : Port de ROYAN - Projet de travaux de construction d'un  
épi de protection de la cale - Extension de l'objet de  
la concession portuaire.

RÉFÉRENCE : Votre lettre EP.DG MAR du 7 novembre 1980.

J'ai l'honneur de vous informer que l'étude des dossiers  
relatifs au sujet cité en référence n'appelle aucune remarque de ma  
part.

Veillez agréer, Monsieur l'Ingénieur en Chef,  
l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef d'Inspection,

J. L. COEURDACIER